L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 7 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 132 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande—Une bonne gardienne au No 94 Esplanade. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 7avril—

DEMANDE d'une domestique de maison. S'adresser 55 North Rampart,
6av—4 f

A VENDRE.

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme Louise Itiman et son mari Jacob Itiman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs les mêmes et Charles C. Heyle vs les mêmes.

Nos 23,691. 23,694 et 23,696.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon J. Paris Childress juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Itoman, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une jument noire, un cheval bai, un wagon d'entrepreneur de pompes funèbres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant et à l'acheteur.

WM. NELSON,
6avril—6 12 18 Constable.

John P. Brady vs Marseillit Victor.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 23,663—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon astreinte, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 11 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval brun foncé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus installée et nommée créole.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
1er avril—1er 6 11 Constable.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 22,640.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Itoman, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts que dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir : une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans la Première District de cette ville et bornée par les rues Clouet, Roman, Célestaque Canal et Gaquet, mesurant 219 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Clouet sur 188 pieds 9 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gaquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Schau en raison d'un transport à la dite propriété audit Schau, enregistré dans le C. O. Book 109 fo 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
10 mars—10 17 24 31—avril 7 13 14 Constable.

AVIS LE SUCCESSION.

Succession de John B. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,652—Division E.—A l'ouverture de l'Audience, Mc. Moriss, assisté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John B. McGinty décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elle en ont) pourquelles le compte final soumis par l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 avril—7 11 16 Greffier.

Succession de Mathias Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,918. Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers intéressés d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte présenté par Gottlieb Haber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 avril—7 11 16 Greffier.

Henry H. Gautreaux vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,733.—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Soulier, syndic des créanciers de cette affaire ne peut pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21—5 8 avril Greffier.

Succession de Susan B. Stiles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,374—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente spécification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte présenté par William Laughlin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
6 avril—6 11 15 Greffier.

Succession de Edwin A. Smith et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,556.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. Shelton, ci-devant Patteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
6 avril—6 11 15 Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,204.—Succession de Alfred Goldsmith.—Avis est donné qu'Alexandre von John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, teneur des mesures Les Fauilner, Mary Ellis, Kogel et Thomas P. Goldsmith, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif in part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldsmith, de prendre possession de et de transférer de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné qu'à cela cause ne se donne rien raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trois jours qui suivront la première publication de ces avis, pareille demande dadit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'ERÉTÉ,
Greffier-Greffier.

Nouvelle Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lee et en femme décédée Cecelia Heimemeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,699—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte final soumis par Mathias Huber, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
29 mars—29—avril 2 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 34,746—Division "E"—J. C. Fosthard vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de J. C. Fotthard soit prise et prise pardevant Oct. Morel, Esq., notaire public, au mon bureau, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1893, à 12 heures de jour, à la fin de délibérer en fixant les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue en cette affaire.

Nouvelle Orléans, 6 mars 1893.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 mars—3f au 10 avril

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,364—Joseph Lyons vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la susdite demande de Joseph Lyons pour le bon fics de ses créanciers soit acceptée par la Cour et qu'une réunion des dits créanciers soit prise pardevant Oct. Morel, Esq., notaire public, en notre ville, dans le but de nommer un syndic et voter sur la question de la décharge à être donnée audit demandeur conformément à la loi. Et qu'il soit donné avis de cet ordre de Cour toutes procédantes contre la personne et les biens dudit Joseph Lyons soient suspendues, et que A. J. Walsh, Esqre, soit, soit nommé pour représenter les créanciers absents jusqu'à ce qu'ils aient nommé un syndic.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.

Signé THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
8 mars—3f au 15 avril

C. E. KELLS & M. VIET.

ARRIVE DE PARIS

Rue 15 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans la bouche

Le concert de bonne arte.

Style soigné artistique

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 AVRIL—CLASSE No 181
Tirage de 6 heures P. M.

| | | |